

>> Le cœur de notre action : mieux vivre son logement



Cald

CENTRE D'AMÉLIORATION
DU LOGEMENT DE LA DRÔME

**Le Cald est une association loi 1901 indépendante,
dans le cadre de l'économie sociale.**

- > Son activité est consacrée au logement dans la Drôme.
- > Il place le développement durable au cœur de son action.
- > Il agit dans le cadre des politiques locales de l'habitat, seul ou en partenariat avec d'autres institutions.
- > Avec l'appui des fédérations nationales Pact Arim et Habitat & Développement, il est force de proposition et à l'écoute permanente de l'évolution des besoins.



>> CALD, vocation & valeurs

Sa mission est double :

- > Améliorer les conditions d'habitat des Drômois, notamment les plus fragiles d'entre eux.
- > Faciliter leur insertion durable dans la société.

Ses valeurs :

- > L'engagement
- > La solidarité
- > La responsabilité

>> Pour que chaque Drômois dispose d'un logement de qualité

- > Dans ses réflexions préalables, comme dans la mise en œuvre pratique de ses projets habitat, le Cald est le partenaire naturel des collectivités drômoises.
- > Il privilégie la proximité, l'écoute, le pragmatisme et s'engage dans ses prestations auprès des communes et des intercommunalités.
- > Il bénéficie des compétences des deux principaux réseaux d'opérateurs habitat en France : les fédérations Mouvement Pact Arim et Habitat & Développement.

>> Pour que chaque Drômois dispose d'un logement de qualité

- > **Mobiliser** le parc privé dans les politiques de l'habitat.
- > **Lutter** contre l'habitat indécent et insalubre est un objectif affiché du Cald.
- > **Réduire** le nombre de logements vacants.
- > **Produire** des logements locatifs à loyers abordables (conventionnés).
- > **Réhabiliter** en maîtrisant les charges d'énergie et d'eau des locataires.
- > **Conseiller** les collectivités locales dans leur stratégie habitat.
- > **5500 logements** subventionnés par l'ANAH depuis 10 ans, dont 2 900 logements vacants remis sur le marché.

>> Pour que le logement ne soit pas un handicap de plus

- > Le logement et l'hébergement des personnes âgées et des personnes handicapées sont aujourd'hui des problèmes de société reconnus.
- > Maintien à domicile ou hébergement collectif, l'usager doit avoir le choix d'un logement adapté à ses besoins.
- > L'adaptation du logement, facteur-clé du maintien à domicile.
- > Chaque année, le Cald intervient au domicile de près de 400 ménages (personnes âgées ou handicapées) pour adapter leur logement à leur situation.
- > La bourse aux logements ADALOGIS®26
Plus de 1 000 logements adaptés ou adaptables.

www.adalogis26.org



>> Pour que le logement ne soit pas un handicap de plus

La conception et la réalisation d'hébergements collectifs adaptés

Le CALD assure :

- > Le programme et le cahier des charges de construction ou de restructuration.
- > L'assistance au projet de vie, de gestion et le dossier d'agrément.
- > L'assistance au gestionnaire ou au maître d'ouvrage (de la programmation à la livraison du bien)
- > La maîtrise d'œuvre en association avec des architectes

The logo for CALD features the word "Cald" in a white, cursive script font, set against a teal square background. The logo is positioned within a white, stylized arrow shape pointing upwards and to the right, which is set against a dark red background with a grid pattern.

CENTRE D'AMÉLIORATION
DU LOGEMENT DE LA DRÔME

>> Pour que l'insertion sociale par le logement soit une réalité

- > **Disposer** d'un logement décent est la condition d'une insertion sociale et citoyenne réussie.
L'une des missions prioritaires du Cald est de conduire des actions diversifiées et complémentaires pour accompagner et impliquer les publics en difficulté dans leur parcours logement.
- > **Développer** l'offre de logements sociaux et de logements décents.
- > **S'engager** pour une offre de logements très sociaux et lutter contre l'habitat indigne : **MOUS**.
 - Depuis 1991, plus de 1000 logements locatifs de droit commun à loyers très modérés ont été produits dans plus de 120 communes drômoises.

>> Pour que l'insertion sociale par le logement soit une réalité

> Gérer des résidences sociales :

- aujourd'hui, le CALD gère 201 logements temporaires répartis dans 6 résidences sociales de 11 à 95 logements.

> Assurer la maîtrise d'ouvrage et la gestion de logements d'insertion :

- fort d'un parc de plus de 160 logements, le CALD est un bailleur social associatif soutenu, notamment par l'Etat, le Département et la Fondation Abbé Pierre.

> Accompagner les ménages dans leur parcours logement.

>> Le fil de notre action : le développement durable

- > **Pour le Cald,**
 - réhabiliter plutôt que construire.
 - refaire “la ville sur la ville”.
 - veiller à une mixité sociale de fait dans tous les quartiers et villages.
 - lutter contre l'exclusion de l'accès au logement sont des objectifs concrets en matière de développement durable.
- > La dimension environnementale complète les dimensions sociale et économique.

>> Le fil de notre action : le développement durable

Proposer une ingénierie complète aux collectivités et aux bailleurs sociaux :

- > 20 OPAH énergie animées et plus de 3000 logements privés locatifs, économes en énergie.
- > OPAH Développement Durable du Pays de Saillans (2002/2005).
- > élaboration du volet Développement durable de plans de patrimoine de bailleurs sociaux.

>> Le fil de notre action : le développement durable

- > Être opérateur innovant auprès des particuliers.
- > Le Cald propose systématiquement les meilleures solutions techniques et financières en matière :
 - d'économies d'énergie et d'eau,
 - d'accessibilité et d'adaptabilité du logement,
 - de choix de matériaux sains et renouvelables.
- > S'engager en tant qu'entreprise associative.

>> Le CALD

Centre d 'Amélioration du Logement de la Drôme

- > 44 rue Faventines - BP 1022 - 26010 Valence Cedex
- > tél. 04 75 79 04 01
- > fax. 04 75 79 04 43
- > cald@dromenet.org
- > <http://cald.dromenet.org>

